

Rapport public Parcoursup session 2020

Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Portail Sciences de la vie - Biologie de la santé / Sciences de la terre et de l'Univers - Martinique (28287)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Sciences de la vie - Biologie de la santé / Sciences de la terre et de l'Univers - Martinique (15963) | Jury par défaut | Tous les candidats | 220 | 579 | 342 | 578 | 25 | 50 |
| Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Sciences de la vie - Biologie de la santé / Sciences de la terre et de l'Univers - Martinique - option Santé (28288) | Jury par défaut | Tous les candidats | 25 | 579 | 144 | 317 | 25 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Sciences de la vie - Biologie de la santé / Sciences de la terre et de l'Univers - Martinique (15963):

La Licence STS mention Sciences de la Vie a pour objectif de fournir des connaissances solides dans les domaines de la biologie, biochimie, physiologie et géologie au travers de deux parcours proposés à partir du semestre 4;
le parcours Biologie de la Santé (BS)

le parcours Science de la Terre et de l'Univers (STU)

La Licence STS mention Sciences de la Vie se déroule en 3 ans chaque année comporte 2 semestres d'environ 12 semaines à l'issu desquels des examens sont organisés. Chaque semestre se compose de 3 ou 4 unités d'enseignements, incluant un ou plusieurs éléments constitutifs.

La scolarité au cours des 3 années de Licence est développée autour d'un socle commun. A l'issue du premier semestre ou de la première année de la mention SV et en fonction des options choisies (PC pour Physiques-Chimie et B pour Biologie), les étudiants ayant validé peuvent se réorienter en licence Physique-Chimie.

Université des Antilles - Pôle Martinique - Licence - Sciences de la vie - Biologie de la santé / Sciences de la terre et de l'Univers - Martinique - option Santé (28288):

L'accès aux formations de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (MMOP) se fera via la Licence avec Accès Santé (LAS) ou le Parcours d'accès spécifique Santé (PASS).

Le nombre de places offertes chaque année par filière médicale via le LAS ou le PASS est fixé par l'Université sur avis conforme des ARS et sur la base d'objectifs nationaux pluriannuels de professionnels de santé à former. Pour l'année 2020-2021, la répartition entre PASS et LAS du nombre de places en 2ème année MNOP est disponible [ici](#)

Pour être admissible en filière **Santé**, les étudiants inscrits en LAS devront valider leur année de Licence et un corpus Santé accessible en distanciel (validation en 1 à 3 ans).

Parallèlement, le LAS permet aussi de préparer les concours d'accès aux écoles paramédicales de :

- kinésithérapie
- psychomotricité
- ergothérapie

En cas de non admission en filière Santé, le parcours LMD se poursuit en **Sciences de la vie**

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

-

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

-

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats obtenus en première et terminale | Notes dans les matières scientifiques (SVT, physiques-chimie, mathématiques) | Bulletins de notes, avis du conseil de classe | Très important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthodologie | Curiosité intellectuelle, capacité à s'organiser | Appréciations des professeurs sur la Fiche Avenir | Important |
| Savoir-être | Autonomie | Aptitude à programmer et à suivre un programme de travail | Avis des professeurs sur la Fiche Avenir | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Connaissance de la formation | Cohérence du parcours, filière scientifique attendue en priorité | Fiche Avenir | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

Eustase JANKY,
Président de l'établissement Université des Antilles - Pôle
Martinique